

PARIS : Langues régionales – La fédération « Pour que vivent nos langues » presse l'Éducation nationale d'agir

PRESSE AGENCE - Gilles Carvoeur - 17 Avril 2026 - Infos nationales



La fédération « Pour que vivent nos langues » a exposé ses demandes au ministère de l'Éducation nationale pour la promotion des langues régionales.

La défense et la promotion des langues régionales ont été au cœur d'une rencontre capitale qui s'est tenue le mercredi 15 avril 2026. Une délégation de la fédération « *Pour que vivent nos langues* », qui rassemble les principales associations du secteur, a été reçue au ministère de l'Éducation nationale par David Muller, conseiller en charge de la lutte contre les inégalités territoriales et sociales. L'objectif de cet entretien était clair : demander l'application concrète des recommandations formulées dans le rapport sénatorial sur l'évaluation de la loi Molac, texte législatif visant à protéger et promouvoir le patrimoine linguistique français.

Un plaidoyer pour une politique linguistique nationale

La fédération a insisté sur la nécessité d'une véritable politique publique nationale en faveur des langues régionales. Cela passerait, selon elle, par le développement d'une offre d'enseignement structurée sur tout le territoire et par l'attribution aux académies concernées de moyens financiers spécifiquement fléchés. Pour garantir une mise en œuvre efficace, l'association a également plaidé pour la création et la signature de conventions État-Région pour l'ensemble des territoires concernés. Ces conventions devraient inclure des objectifs quantitatifs et qualitatifs chiffrés, permettant un suivi précis des progrès réalisés. Dans le cadre de cette rencontre, la fédération a d'ailleurs remis un document détaillant l'ensemble de ses propositions.

La formation et l'enseignement au cœur des priorités

Un volet majeur des revendications concerne la formation des professeurs. « *Pour que vivent nos langues* » demande une intégration pleine et entière des langues régionales dans la formation initiale des enseignants. Concrètement, cela se traduirait par la création de Licences Professorat des Écoles (LPE) bilingues français-langues régionales et d'un Master Enseignement et Éducation (M2E) spécifique. La fédération réclame aussi un fléchage des moyens alloués aux universités pour soutenir ces cursus.

Autre point crucial abordé : la sécurisation financière des réseaux associatifs qui assurent un enseignement immersif, un modèle pédagogique reconnu pour son efficacité. Enfin, la fédération a réitéré sa demande de permettre aux élèves de passer leurs examens dans la langue régionale lorsque celle-ci est la langue d'enseignement des matières concernées.

Un dialogue initié mais des attentes fortes

Si les échanges ont été qualifiés de cordiaux par la fédération, cette dernière souligne que « *de nombreuses questions restent sans réponse* ».

Considérant ce rendez-vous comme « *une première étape* », l'organisation a sollicité la mise en place de réunions de suivi régulières ainsi que la constitution d'un groupe de travail interministériel (Éducation nationale et Enseignement supérieur) pour faire avancer les dossiers. La question des moyens pour les académies récemment intégrées au dispositif (Lille, Amiens, Lyon, Besançon et Mayotte) a également été soulevée, notamment pour y organiser les Conseils Académiques des Langues Régionales (CALR).

Vers une reconnaissance constitutionnelle et législative

Au-delà des aspects purement éducatifs, la fédération a rappelé deux blocages structurels. Elle a insisté sur le besoin de modifier l'article 2 de la Constitution française, dont l'interprétation restrictive est, selon elle, systématiquement opposée à toute avancée pour les langues régionales. La nécessité d'adopter une loi linguistique globale a également été mise en avant.

Pour donner plus de poids à ses revendications, la délégation de « Pour que vivent nos langues » a ensuite été auditionnée par des députés membres du groupe d'études "Langues et cultures régionales" de l'Assemblée Nationale. Cette seconde réunion a permis de relayer les échanges tenus au ministère et d'envisager de futures initiatives communes sur le plan parlementaire.

via Press Agence